



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 98922

Texte de la question

M. Yannick Favenec attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les conséquences, pour les petites et moyennes entreprises installées en milieu rural et plus particulièrement celles du nord du département de la Mayenne, des décisions de La Poste d'avancer les heures de levée du courrier. En effet, ces nouvelles contraintes posent des difficultés aux entreprises et il ne faudrait pas que ces entreprises, qui ont fait le choix de rester en zone rurale, se délocalisent vers des zones plus urbanisées et mieux desservies. C'est pourquoi il lui demande ses intentions pour que les nécessaires évolutions du service public ne s'effectuent pas au détriment des usagers, et en particulier des entreprises de nos territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98922

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6957